

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le **15 août 2017** à 19 h 30 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard et assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Lapointe ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Karine Paquet. Sont présents, madame et messieurs les conseillers :

René Guimond	# 1
Dany Boucher	# 2
Jean-François Bienvenue	# 3
Stéphane Boutin	# 4
Sylvain Paris	# 5
Marie-Blanche L'Hérault	# 6

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RECUEILLEMENT

Après le moment de recueillement, monsieur Grimard souhaite la bienvenue et ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés 110-17

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point « varia » ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017
5. Acquisition de l'immeuble situé au 905, rue Principale Est - Retrait de notre intérêt
6. Résultats de l'appel d'offres - Déneigement
  - 6.1. Service d'entretien des chemins d'hiver
  - 6.2. Service de déneigement des trottoirs et stationnements
7. Aréna – Projet de régionalisation
8. Quote-part 2016 – Cour municipale de Nicolet
9. Colloque de zone 2017 – ADMQ
10. Resurfacement route Desrosiers
11. Suivi incident – Entrée par infraction et vol à la salle du Croquet et salle du Centre
12. Travaux de branchements – 890, rue Principale Est
13. SPA Mauricie – Facturation pour des animaux errants
14. OMH – Révision budgétaire 2017
15. Finances
  - 15.1. Revenus
  - 15.2. Dépenses
  - 15.3. Salaires
16. Rapport des élus
17. Correspondance
18. Varia
  - 18.1. Condoléances à M. Cristian Baril, Maire de Deschailons-sur-St- Laurent

18.2. Remerciement aux personnes qui se sont impliquées dans les travaux de la salle

19. Période de questions

20. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 JUILLET 2017

Rés 111-17

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le procès-verbal du 4 juillet 2017 soit adopté, incluant le tableau des revenus/dépenses mis à jour.

Adoptée.

19h35 : La conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault se retire.

05. ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 905, RUE PRINCIPALE EST - RETRAIT DE NOTRE INTÉRÊT

Rés 112-17

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne a fermé les portes du Centre de service de Parisville le 3 mars 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville souhaitait que l'immeuble situé au 905, rue Principale Est, maintenant inoccupé, puisse demeurer un immeuble à vocation collective, de par son emplacement, la visibilité qu'il procure et le sentiment d'appartenance que les citoyens y confèrent;

CONSIDÉRANT la résolution 043-17 adoptée en mars dernier, où la municipalité de Parisville manifestait son intérêt au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne pour l'acquisition de l'immeuble situé au 905, rue Principale Est, dépendamment des conditions de vente offertes par la caisse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a, depuis cette date, approfondi l'analyse de ses besoins en matière de services administratifs offerts à la population et également revu les vocations actuelles de ses bâtiments municipaux existants;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la municipalité de Parisville retire son intérêt pour l'acquisition de l'immeuble situé au 905, rue Principale Est maintenant inoccupé depuis le 3 mars dernier et en avise par la présente résolution, le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne.

Également que M. le maire ainsi que la directrice générale soient mandatés afin de maintenir une collaboration avec la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne afin que celle-ci puisse investir dans la communauté de manière à pallier à la perte du service financier offert à la population. Une aide financière pour un projet structurant pourra être offerte à la municipalité suite à son approbation par le conseil d'administration de la caisse.

Adoptée.

19h41 : Retour de la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault.

06. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES : DÉNEIGEMENT  
06.1 SERVICE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Rés 113-17

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a procédé à l'appel d'offres public sur SÉAO pour le service d'entretien de chemins d'hiver de la municipalité de Parisville pour une période de trois ans avec deux années optionnelles, soient pour 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 (optionnel 2020-2021 et 2021-2022);

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été reçues au bureau municipal jusqu'au 14 août 10h et que le résultat de l'ouverture des soumissions se résume comme suit :

**Les entreprises Jacques Beudet Inc.**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 option	2021-2022 option
<b>Prix</b>	31 415,00 \$	32 357,45 \$	33 328,18 \$	33 975,22 \$	34 499,50 \$
<b>TPS</b>	1 570,75 \$	1 617,87 \$	1 666,41 \$	1 698,76 \$	1 724,98 \$
<b>TVQ</b>	3 133,65 \$	3 227,66 \$	3 324,49 \$	3 389,03 \$	3 441,33 \$
<b>Total</b>	36 119,40 \$	37 202,98 \$	38 319,07 \$	39 063,01 \$	39 665,80 \$
	111 641,45 \$			78 728,81 \$	
	190 370,26 \$				

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter la soumission des Entreprises Jacques Beudet Inc. pour une période de 3 ans en appliquant les 2 années optionnelles s'il y a lieu et d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents relatifs à la réalisation du contrat.

Adoptée.

06.2 SERVICE DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS ET STATIONNEMENTS

Rés 114-17

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a procédé à l'appel d'offres public sur SÉAO pour le service de déneigement des trottoirs et stationnements de la municipalité de Parisville pour une période de trois ans avec deux années optionnelles, soient pour 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 (optionnel 2020-2021 et 2021-2022);

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été reçues au bureau municipal jusqu'au 14 août 11h et que le résultat de l'ouverture des soumissions se résume comme suit :

**Les entreprises Jacques Beaudet Inc.**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 option	2021-2022 option
<b>Prix</b>	18 000,00 \$	19 000,00 \$	20 000,00 \$	20 500,00 \$	21 000,00 \$
<b>TPS</b>	900,00 \$	950,00 \$	1 000,00 \$	1 025,00 \$	1 050,00 \$
<b>TVQ</b>	1 795,50 \$	1 895,25 \$	1 995,00 \$	2 044,88 \$	2 094,75 \$
<b>Total</b>	20 695,50 \$	21 845,25 \$	22 995,00 \$	23 569,88 \$	24 144,75 \$
	65 535,75 \$			47 714,63 \$	
	113 250,38 \$				

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter la soumission des Entreprises Jacques Beaudet Inc. pour une période de 3 ans en appliquant les 2 années optionnelles s'il y a lieu et d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents relatifs à la réalisation du contrat.

Adoptée.

07. ARÉNA – PROJET DE RÉGIONALISATION

Rés 115-17

CONSIDÉRANT la demande faites par la municipalité de St-Pierre-les-Becquets pour un partage du déficit d'opération de son aréna;

CONSIDÉRANT le calcul présenté par courriel le 29 juin 2017 par St-Pierre-les-Becquets, où la municipalité demanderesse assumerait 50 % du déficit et les municipalités participantes, la balance, sur une base de 40 % richesse foncière uniformisée, 40 % population et 20 % facteur d'éloignement;

CONSIDÉRANT le rapport coût/bénéfice d'un tel engagement pour l'ensemble de nos citoyens;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la municipalité de Parisville adhère au projet de régionalisation de l'aréna de St-Pierre-les-Becquets aux conditions suivantes :

- La municipalité s'engage à payer annuellement, **un montant équivalent à 8.4 % du déficit, plus sa prime d'éloignement jusqu'à concurrence de 10 000\$** ce qui représente sa part du déficit régional selon le tableau de répartition de la dette fourni par la municipalité de St-Pierre-les-Becquets;
- Cette contribution doit également inclure le remboursement de la dette contractée par règlement d'emprunt pour la mise à niveau des installations ainsi que tout autre bris pouvant survenir en cours de route;
- Un plan de relance devra être mis sur pied annuellement afin de rentabiliser l'aréna le plus possible et diminuer le déficit annuel d'opération.

Adoptée.

08. QUOTE-PART 2016 - COUR MUNICIPALE DE NICOLET

Rés 116-17

CONSIDÉRANT la facture reçue de la ville de Nicolet pour la facturation de la quote-part 2016 de la cour municipale au montant de 1 717.22 \$;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de payer la quote-part 2016 à la ville de Nicolet au montant de 1 717.22\$ pour les services de la cour municipale.

Adoptée.

9. COLLOQUE DE ZONE 2017 - ADMQ

Rés 117-17

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone de la zone 07 – Centre-du-Québec de l'ADMQ a lieu le 14 septembre prochain, à Drummondville, pour une journée complète incluant le repas, au coût de 125 \$;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à assister au colloque de zone de l'ADMQ, et en autoriser les dépenses relatives.

Adoptée.

10. RESURFAÇAGE ROUTE DESROSIERS

Rés 118-17

CONSIDÉRANT QU'un resurfaçage sur deux portions de la route Desrosiers a eu lieu en juillet dernier (42.25 tonnes) pour améliorer la transition et l'état de la route de chaque côté de la réfection de la chaussée qui a été réalisée en novembre dernier;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à payer la facture reçue de Pavage Veilleux au montant de 6 254.75\$ plus tx pour les travaux de resurfaçage de la route Desrosiers.

Adoptée.

11. SUIVI INCIDENT – ENTRÉE PAR INFRACTION ET VOL À LA SALLE DU CROQUET ET SALLE DU CENTRE

Le 9 juillet dernier, une entrée par infraction a eu lieu à la salle du Croquet ainsi qu'à la salle du Centre. Les dommages à l'immeuble sont minimes ; deux portes auront besoin de réparations mineures tandis que quelques autres auront aussi besoin d'un coup de peinture.

L'incident a été déclaré à la Sûreté du Québec avec une visite des lieux.

Le Club de Croquet a subi des pertes pour un montant de 120.84 \$ plus tx pour une cafetière et des fournitures volées tandis que la FADOQ pour sa part, des pertes de 200\$ plus tx, pour le système de son utilisé pour le bingo.

La municipalité remboursera ces montants (avec facture à l'appui) aux deux organismes afin que ceux-ci puissent faire l'achat de nouveaux équipements en remplacement de ceux-ci volés.

12. TRAVAUX DE BRANCHEMENT – 890, RUE PRINCIPALE EST

Rés 119-17

CONSIDÉRANT QUE des travaux de branchement devront avoir lieu au 890, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT la soumission « clé en main » reçue de Excavation Coulombe inc. pour les montants suivants :

Pelle 240	150\$/h
Journalier	60\$/h
Petits outils	20\$/h
Location perceuse	120\$
Location plaque vibrante	90\$
Location cage étançonnement	700\$
Signalisation	300\$

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de faire exécuter les travaux de branchement du 890 rue Principale Est par Excavation Coulombe Inc., de prendre les services de Excavation Roland Laquerre Inc. pour une pelle supplémentaire ainsi que les matériaux en vrac pour les travaux.

Adoptée.

13. SPA MAURICE – FACTURATION POUR DES ANIMAUX ERRANTS

Rés 120-17

CONSIDÉRANT QU'une facture au montant de 125 \$ a été reçue de la part de SPA Maurice pour un chat errant qui a été déposé le 31 juillet dernier à leurs installations;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède pas d'entente spécifique avec une entreprise ou une SPA de la région pour recueillir les animaux errants de la municipalité,

CONSIDÉRANT QUE devant le nombre important d'animaux provenant de territoires non desservis par des ententes de service, le conseil d'administration de la SPA Maurice a pris la décision de tarifer les municipalités pour les animaux errants en provenance de leur territoire. Ceci est également en lien avec la modification du Code civil du Québec et la nouvelle *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de demander plus d'explication de la part de SPA Maurice avant de payer les frais de 125\$ et d'analyser la possibilité de prendre entente avec la SPA Maurice. L'analyse sera présentée à une séance subséquente.

Adoptée.

14. OMH – RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017

Rés 121-17

CONSIDÉRANT QUE l'OMH de Parisville a procédé à une modification à son budget 2017 afin d'y intégrer des projets supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE le déficit n'en sera pas augmenté en raison de la nature des travaux capitalisables sur 20 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'OMH de Parisville doit tout de même demander l'approbation de la municipalité de Parisville, car il est un bailleur de fonds;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter la modification budgétaire de l'OMH de Parisville.

**15. FINANCES****15.1. REVENUS****Revenus de JUILLET 2017**

2017/07/06	DEMERS JEAN	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/06	DEMERS JEAN	PERMIS DE CONSTRUCTION	15.00
2017/07/06	LALIBERTÉ LISE	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/06	BEAUDET GASTON	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/06	WIDMER JOSEF	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/06	SALON FUNÉRAIRE SOUCY ET FILS	LOCATION SALLE MUNICIPALE	224.00
2017/07/06	LAQUERRE ROLAND	REDEVANCE SABLIERE ET TERRE	7665.36
2017/07/06	FONDS DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	CRÉDIT FSST	18.26
2017/07/06	CÔTÉ MARCEL	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/12	CAMP DE JOUR DE PARISVILLE	INSCRIP. SUPP. SORTIE EXPO	13.00
2017/07/12	GRIMARD MAURICE	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/12	B.L. PORCS INC.	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25
2017/07/14	RECYC-QUÉBEC	COMPENSATION RECYC-MÉDIAS	11 015.21
2017/07/20	AUGER DIANE	LOCATION SALLE MUNICIPALE	122.40
2017/07/20	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET	COMMANDITE FÊTE AUTOMNALE	100.00
2017/07/20	GARAGE MARCEL LAMBERT	COMMANDITE FÊTE AUTOMNALE	50.00
2017/07/20	LAVIGNE GILLES	COMMANDITE FÊTE AUTOMNALE	50.00
2017/07/20	CONSTRUCTIN PÉRUSSE INC.	COMMANDITE FÊTE AUTOMNALE	200.00
2017/07/20	TOUSIGNANT MARIO	PERMIS INSTALLATION PISCINE	15.00
2017/07/20	MINISTÈRE AFFAIRES MUN. ET RÉGIONS	TENANT LIEUX DE TAXES – ÉCOLE	251.00
2017/07/31	MAPAQ	CRÉDIT DE TAXES	965.35
2017/07/31	MÉCANIQUE ÉVOLUTION	ENSEIGNE ADRESSE CIVIQUE 911	27.25

Total : 20 922.58\$

**15.2. DÉPENSES****Dépenses de JUILLET 2017**

2017/07/03	L'HÉRAULT MARIE-BLANCHE	6 CANEVAS D'ARTISTE – CAMP DE JOUR	10.35
2017/07/06	SUPERMARCHÉ DUBUC INC.	REPAS RÉUNIN CONSEIL	147.59
2017/07/07	CROIX BLEUE MÉDAVIE	ASSURANCES COLLECTIVES	1 263.58
2017/07/07	HYDRO-QUÉBEC	1223, ROUTE 265	975.90
2017/07/07	LA CHÂÎNE GRAPHIQUE	ENSEIGNE EXTÉRIEUR BIBLIO	818.62
2017/07/07	VILLE DE BÉCANCOUR	DÉJEUNER DU MAIRE DE BÉCANCOUR	25.00
2017/07/08	LBC CAPITAL	LOCATION PHOTOCOPIEUR	95.94
2017/07/11	CROIX-ROUGE CANADIENNE-QUÉBEC	ENTENTE CROIX-ROUGE 2017-2018	160.00
2017/07/11	L'ARMOIRE AUX LÉGUMES	ATELIER JARDINAGE CAMP DE JOUR	52.00
2017/07/11	SOGETEL INC.	INTERNET	40.19
2017/07/12	DENIS LEMAY	PELOUSE JUILLET 2/5	3 827.52
2017/07/12	LES POMPES R. FONTAINE	RÉPARATION POMPE SP3	4 861.83
2017/07/12	MRC DE LOTBINÈRE	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT	1 234.15
2017/07/12	PROMOSPECT	LOC. JEUX GONFLABLE CAMP DE JOUR	367.92
2017/07/15	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.	PELLE – CONTENEUR ENCOMBRANTS	275.94
2017/07/16	LAPOINTE DOMINIQUE	CAFÉ	12.00
2017/07/17	PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.	PAVAGE ROUTE DESROSIERS	7 191.40
2017/07/19	CONSTRUCTION PÉRUSSE INC.	RÉNOS – PROJET SALLE	1 050.87
2017/07/19	GAGNON JULIE	LIVRES CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ	227.12
2017/07/20	GROUPE AST (1993) INC.	MUTUELLE PRÉVENTION	76.17
2017/07/20	LES POMPES R. FONTAINE	SORTIR POME PUIT + ENTRETIEN	5 179.33
2017/07/20	PROMOSPECT	2 <sup>E</sup> PARTIE LOC. JEUX GONFL. CAMP JOUR	367.92
2017/07/20	L'HÉRAULT MARIE-BLANCHE	10 CANEVAS D'ARTISTE – CAMP DE JOUR	14.38
2017/07/21	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUE	335.15
2017/07/22	LAVIGNE GILLES	ÉLAGAGE TERRAIN DES LOISIRS	860.00
2017/07/25	SOMAVRAC C.C. INC.	CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE	2 998.55
2017/07/26	SUPERMARCHÉ DUBUC INC.	FRIANDISES GLACÉES – CAMP DE JOUR	5.16
2017/07/27	JONATHAN LAMOTHE BOUCHER	MAUVAISES HERBES DE RUE – 5.5H	66.00
2017/07/28	BELL CANADA	TÉLÉPHONE BUREAU	189.53

2017/07/28	BELL CANADA	TÉLÉPHONE SALLES	258.84
2017/07/28	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	LAMES ET BOLTS RECHANGE	80.43
2017/07/31	AGENCE DU REVENU DU CANADA	DAS JUILLET	2 758.10
2017/07/31	INVESTISSEMENT REER	REER JUILLET	1 615.22
2017/07/31	BÉDARD ÉRIC	CORRECTION KM – PAYÉ 30 - 31	288.00
2017/07/31	CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	PHOTOCOPIES JUILLET	93.48
2017/07/31	CHABOT GÉRALD	AIDE – JUILLET – 5H	75.00
2017/07/31	FADOQ DE PARISVILLE	ARTICLES DIVERS – VOL	229.95
2017/07/31	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	DÉCHET ET RECYCLAGE JUILLET	4 550.27
2017/07/31	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE JUILLET	254.79
2017/07/31	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE JUILLET	249.04
2017/07/31	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE JUILLET	24.38
2017/07/31	JONATHAN LAMOTHE BOUCHER	MAUVAISES HERBES DE RUE – 33H	396.00
2017/07/31	LA CLEF DE LA GALERIE	COORDINATION CAMP DE JOUR JUILLET	421.20
2017/07/31	LE CLUB DE CROQUET DE PARISVILLE	ARTICLES DIVERS – VOL	120.84
2017/07/31	REVENU QC DAS	DAS JUILLET	7 039.75
2017/07/31	PRESSÉ JULIE	CAMP DE JOUR – FARINE-LAIT-MARGA.	7.95
2017/07/31	VILLE DE NICOLET	FACTURE 2017 – COUR MUNICIPALE	1 717.22
2017/07/31	LA COOP DE PARISVILLE	PIÈCES ENTRETIEN – RÉPARATION VOIRIE/AQUEDUC/SALLES	377.43
2017/07/31	BMR FORTIERVILLE	PIÈCES ENTRETIEN – RÉPARATION VOIRIE/AQUEDUC/SALLES	540.57
2017/07/31	VISA AFFAIRES	DROITS MUTATION, CELLULAIRES, CIRCULAIRES, TIMBRES.	476.31
<b>Total:</b>			<b>59 819.08\$</b>

Rés 122-17

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

### 15.3. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois précédent a été déposé au conseil pour un montant total de 28 582.35\$.

### 16. RAPPORT DES ÉLUS

Jean-François Bienvenue

- Caucus 6 juillet

Dany Boucher

- Caucus 6 juillet

René Guimond

- Caucus 6 juillet
- Travaux à la salle municipale

Marie-Blanche L'Hérault

- Caucus 6 juillet
- Ateliers de peinture pour le Camp de jour

Sylvain Paris



- Caucus 6 juillet

Maurice Grimard

- Caucus 6 juillet
- Travaux à la salle municipale

## 17. CORRESPONDANCE

- Rêves d'aînés Centre-du-Québec – Demande de commandites
- Municipalité de Ristigouche – Demande de soutien financier pour la Campagne Solidarité Ristigouche
- Coop Parisville – Affiliation avec Énergies Sonic Inc.
- Héma-Québec – Remerciements collecte du 19 juillet

## 18. VARIA

### 18.1 CONDOLÉANCES À M. CHRISTIAN BARIL, MAIRE DE DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT

La municipalité de Parisville souhaite offrir ses condoléances à M. Christian Baril, Maire de la municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent pour le décès de son épouse, Mme Suzanne Decoste, décédée le 8 août dernier. Une carte lui sera acheminée.

La famille accueillera parents et amis, le vendredi, 18 août de 19 h à 21 h et le samedi 19 août 2017 de 9 h 30 à 10 h 50 au Funérarium Charland & Soucy, 1035, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-St-Laurent. Le service religieux sera célébré le samedi 19 août 2017 à 11 h en l'église de Deschaillons-sur-St-Laurent et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

### 18.2 REMERCIEMENT AUX PERSONNES QUI SE SONT IMPLIQUÉES DANS LES TRAVAUX DE LA SALLE

Les membres du conseil souhaitent témoigner leur reconnaissance face à l'implication bénévole de certaines personnes dans le projet de mise à niveau de la salle municipale.

Ces personnes sont Mme Hélène Guimond, M. Henri-Noel Guimond et M. René Guimond.

Une lettre leur a été envoyée le 14 août dernier afin de les remercier chaleureusement.

## 19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Alain Pérusse : Bâtiment de la Caisse  
Monsieur Alain Pérusse : Règlementation animaux  
Madame Lise Béland : Règlementation chats  
Madame Lise Béland : Règlementation herbe haute

## 20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés 123-17

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 21h00 et qu'une séance ordinaire soit tenue le mardi 5 septembre 2017.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

---

Maurice Grimard, Maire

---

Dominique Lapointe, Secrétaire-trésorière